



Activité : SAE  
Saison 2015-2016  
Code sortie : 16-SAE28

**Organisateur** : Fabian Rapaich, Carlos Altiéri, Fabien Laroche, Laurent Mouly  
**Contact** : Voir rubrique "kifaikoi" sur le site web

## **École d'escalade (12-18 ans) - Mercredi 17h - 19h Du 04/11/2015 au 29/06/2016**

### **Voici quelques consignes à connaître et à respecter**

L'accès au mur nécessite d'être à jour de sa cotisation 2015/2016, de s'inscrire sur le site internet rubrique Murs et de régler la participation annuelle de 140 €.

Des sorties en extérieur pourront être proposées par les organisateurs. Des formulaires seront à remplir et signer par les parents pour autoriser les enfants à partir avec le groupe. Une participation supplémentaire pourra être demandée aux parents pour les frais de transport et d'encadrement par un professionnel diplômé (BE).

### **Vestiaire**

Des vestiaires (garçons et filles séparés) au rez-de-chaussée sont à disposition pour se changer. Prévoir un cadenas pour les casiers. Éviter d'encombrer la salle d'escalade avec les affaires des enfants.

### **Encadrement et sécurité**

Encadrement assuré par un professionnel titulaire du Brevet d'État d'escalade ou par des bénévoles titulaires du diplôme « Initiateur SAE (Structure Artificielle d'Escalade) » de la FFCAM.

L'objectif est d'amener l'enfant à assimiler les techniques d'assurage, afin de développer la sécurité. Puis la pratique permettra une progression régulière.

Pendant les cours, les enfants grimpent en binôme et peuvent donc être amenés à assurer leur partenaire, bien entendu avec l'aide du moniteur.

Les encadrants se réservent le droit de renvoyer temporairement ou définitivement les enfants dont le comportement troublerait la bonne tenue des séances et qui présenterait un danger pour les autres.

### **Horaires**

Le début de la séance est conditionné par la présence du moniteur.

Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées, c'est à dire que le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau.

### **Matériel**

Le matériel minimum à posséder est une paire de chaussons. Les baudriers, système assureur-descendeur et leur mousqueton à vis sont fournis. Les cordes sont fournies par le club, les dégaines placées sur le mur.

Magnésie : Il est recommandé un usage modéré de la magnésie. Sont préférées les boules de magnésie, la magnésie liquide en flacon et le gel Grip.

---

**Bureaux** : 12 rue Boissonade 75014 PARIS – Adresse postale : 5 rue Campagne Première 75014 PARIS

**Téléphone** : 01 42 18 20 00 – Télécopie : 01 42 18 19 29 – Courriel : [accueil@clubalpin-idf.com](mailto:accueil@clubalpin-idf.com)

Site internet : [www.clubalpin-idf.com](http://www.clubalpin-idf.com)

Association loi 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne

Agrément tourisme AG 075 95 0054 – Siret 784354 482 00043 – APE 926C